



**anev**

LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN

# DOSSIER DE PRESSE

## Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)

L'Association Nationale des  
élus de La Vigne et du Vin au  
service des élus viticoles  
depuis

1999

ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS  
DE LA VIGNE ET DU VIN

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET  
75007 PARIS  
[CONTACT@ELUSDUVIN.ORG](mailto:CONTACT@ELUSDUVIN.ORG)  
[WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)



# “ LE PATRIMOINE VITICOLE FRANÇAIS EST UNE RICHESSE INESTIMABLE

**Jean-François PORTARRIEU**, Député de la Haute-Garonne  
et **Christian KLINGER**, Sénateur du Haut-Rhin  
Coprésidents de l'Association Nationale des Elus de la  
Vigne et de Vin (ANEV)

*Le patrimoine viticole français est une richesse inestimable, façonnée par des siècles de savoir-faire, de traditions et de passion. Il est bien plus qu'un simple héritage : il constitue l'âme de nos territoires, le témoignage vivant de l'histoire de nos paysages et le reflet de nos identités locales. À l'heure où ce patrimoine est de plus en plus menacé, il est de notre devoir, en tant qu'élus, de le préserver, de le valoriser et de le transmettre aux générations futures.*

Le **Prix National de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV)** est une initiative qui incarne cette ambition. Il met en lumière les collectivités locales qui, par leurs projets remarquables, participent activement à la défense et à la promotion de ce patrimoine unique. Ces projets exemplaires, qu'ils soient éducatifs, œnotouristiques, ou qu'ils célèbrent les traditions viticoles, sont une source d'inspiration pour l'ensemble de nos territoires.

L'édition 2024 du PPPV est particulièrement symbolique. Elle honore des initiatives exceptionnelles, comme la rénovation de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno à Dijon, qui accueille désormais le siège de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), mais aussi des projets novateurs comme le Campus viticole de Banyuls-sur-Mer ou la Vigne École de Marsannay-la-Côte.

*Des réalisations qui illustrent à merveille le rôle central des collectivités dans la préservation de notre patrimoine viticole.*

*Merci à toutes les collectivités participantes. Merci pour votre engagement. Votre action est essentielle pour que notre patrimoine viticole continue à rayonner en France et à travers le monde. Ensemble, nous bâtissons un avenir où traditions et modernité se conjuguent pour célébrer la vigne et le vin !*



ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)

# Ils sont lauréats du Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole





**HÔTEL BOUCHU  
DIT ESTERNO  
(SIEGE DE L'OIV),  
DIJON**



**LE MAS REIG,  
BANYULS-SUR-  
MER**

**VIGNE ÉCOLE,  
MARSANAY-LA-  
CÔTE**





# HÔTEL BOUCHU DIT ESTERNO (SIEGE DE L'OIV) - DIJON

Lauréat  
2024



© OIV



**anev**

LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN

# DIJON et l'OIV

## Lauréat du PPPV 2024

Le prix attribué à Dijon récompense la rénovation de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno, un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle classé monument historique, restauré avec soin pour devenir le nouveau siège de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV).

Ce site patrimonial d'exception, en plein cœur de la capitale des Ducs de Bourgogne, a été entièrement réhabilité au terme de 17 mois de travaux, au profit de la communauté mondiale de la vigne et du vin.

Cet espace de près de 2 000 m<sup>2</sup>, entouré de jardins, a été modernisé en respectant son cachet historique. Dijon renforce ainsi son rôle de vitrine mondiale du patrimoine viticole, ancrée dans l'histoire des Climats du vignoble de Bourgogne, par ailleurs inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2015.

À l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), fondée le 29 novembre 1924, la ville de Dijon a inauguré ce site entièrement réhabilité le 12 octobre 2024.

**Consultez le dossier de candidature de la ville de Dijon sur [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)**



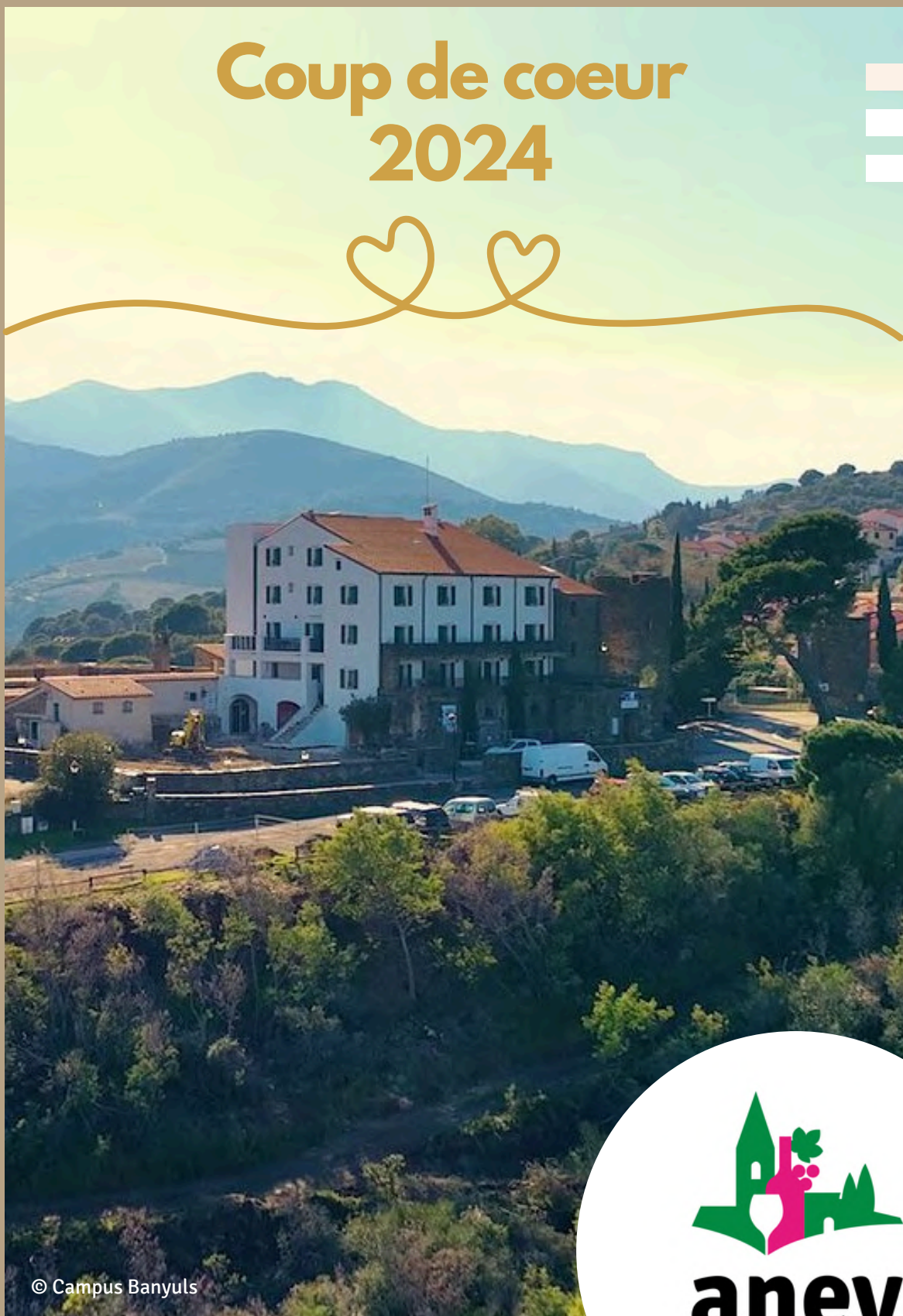
*Ce projet incarne parfaitement la mission du PPPV : préserver et valoriser notre patrimoine viticole, tout en lui conférant une dimension internationale et contemporaine*

**Jean-François Portarrieu,  
député de la Haute-Garonne et co-président de l'ANEV.**



# LE MAS REIG, BANYULS-SUR-MER - CC ACVI

## Coup de coeur 2024



© Campus Banyuls



**anev**

LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN



# Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC ACVI), coup de Cœur du Jury 2024

*Le Mas Reig, un site historique construit en 1206, avec un panorama sur la ville de Banyuls-sur-Mer et ses vignobles, a reçu le Coup de Cœur du Jury pour sa réhabilitation menée par la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobéris.*

*La rénovation du Mas Reig a pour ambition de dynamiser l'économie viticole locale par la création d'un pôle de formation, le Campus Banyuls, d'un pôle œnotouristique, de plusieurs espaces pour les professionnels de la filière (laboratoire d'analyse sensorielle, restaurant d'application, bar de mixologie, cuisine pédagogique, etc.), et accueille le syndicat des vignobles de la côte vermeille en son dernier étage.*

*Ce projet s'inscrit parfaitement dans les valeurs du PPPV, en conjuguant la valorisation du patrimoine viticole au soutien à l'économie locale et au développement du tourisme.*



*Le Mas Reig deviendra un lieu clé pour les acteurs de la viticulture et de l'œnotourisme du territoire*

**Christian Klinger,  
Sénateur du Haut-Rhin,  
vice-président de l'ANEV**

# VIGNE ÉCOLE - MARSANAY-LA-CÔTE

## Coup de coeur



**anev**

LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN

# MARSANAY-LA-CÔTE, coup de Cœur du Jury 2024

*Le second Coup de Cœur du Jury a été décerné à la commune de Marsannay-la-Côte pour son projet de Vigne École, incarnant parfaitement les valeurs défendues par l'ANEV : la transmission du patrimoine, l'éducation des jeunes à la culture viticole et la sensibilisation aux pratiques viticoles durables.*

*Inaugurée cette année, elle permet aux enfants de suivre le cycle de la vigne tout au long de l'année, depuis la plantation jusqu'à la récolte, sur une parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> plantée en aligoté, cépage emblématique de la région.*

*Sous la supervision des vignerons du territoire, les élèves s'initient aux gestes du métier.*

*En promouvant ce projet au titre de ses Coup de Cœur 2024, l'ANEV tient à saluer un modèle de transmission viticole qu'elle encourage depuis de nombreuses années.*

*Ces initiatives participent directement à l'éducation des citoyens de demain à la préservation et à la valorisation du patrimoine vinicole, un objectif clé de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin.*



*La Vigne École représente une approche ludique et pédagogique de la viticulture, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux du respect du terroir et de la préservation du patrimoine viticole. En leur inculquant ces valeurs, nous préparons les défenseurs de demain.*

**Vincent Léglantier,**  
**secrétaire général de**  
**l'ANEV**



# 2025

## “ L'ANEV ANNONCE L'OUVERTURE DES CANDIDATURES À L'ÉDITION 2025 DU PPPV

L'ANEV remet depuis 2007 le **Prix national de la Préservation du Patrimoine viticole (PPPV)**, pour soutenir les initiatives et projets déployés localement dans le but de défendre et promouvoir la culture de la vigne, du vin et de sa culture au sein des territoires.

Face à la diversité croissante des candidatures et à la nécessité de récompenser des projets aux dimensions et aux moyens variés, **le Prix National de la Préservation du Patrimoine Viticole évolue en 2025** : Trois catégories de collectivités seront désormais distinguées, en fonction de leur taille, afin de mieux représenter l'ensemble des initiatives soumises. Un **prix spécial Coup de Coeur du Jury** pourra peut également être décerné à une candidature témoignant d'une forte implication communautaire.

### Comment participer ?

**Toutes les collectivités territoriales** ayant réalisé ou soutenu un **projet relatif à la vigne ou au vin, d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique**, ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par d'autres structures peuvent participer.

Les dossiers de candidature, sous format libre, sont à envoyer par voie électronique du **15 avril 2025 au 15 juillet 2025** à l'adresse :

[pppv@elusduvin.org](mailto:pppv@elusduvin.org)

L'annonce du Lauréat du Prix national de la Préservation du Patrimoine viticole aura lieu à l'automne 2025, et le trophée sera remis officiellement au Lauréat lors d'un événement organisé sur son territoire en début d'année 2026.



ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)



# Pourquoi participer ?

## **INSPIRER D'AUTRES TERRITOIRES**

avec des initiatives et actions conduites en faveur de la préservation du patrimoine viticole qui peuvent être une source d'inspiration pour les autres territoires.

## **GAGNER EN VISIBILITÉ**

grâce aux retombées médiatiques autour du Prix ! (campagnes de communication sur les projets candidats, articles sur notre site internet, communiqués de presse, diffusion dans les newsletters et sur les réseaux sociaux de l'ANEV, etc.).

## **ÉLARGIR SON RÉSEAU**

en entrant en contact avec d'autres élus de la vigne et du vin, échangez sur les problématiques de vos territoires, et tissez des liens !

## **ÊTRE RECOMPENSÉ**

de ses efforts et de l'engagement de sa communauté, pour rendre fier son territoire, les élus qui y sont engagés et ses citoyens !



**ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN**

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)

# Ils ont été lauréats du PPPV

**2024**

Dijon, pour la rénovation de l'Hotel Bouchu dit d'Esterno, nouveau siège de l'OIV

**2023**

Région Bourgogne-Franche-Comté, pour les trois sites de Chablis (89), Beaune (21) et Mâcon (71) de la Cité des Climats et vins de Bourgogne

**2022**

Commune d'Epernay (51) pour le Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie Régionale et  
CC de la Grande Vallée de la Marne pour le Centre d'Interprétation sensorielle Pressoria

**2021**

Commune de Portel-des-Corbières (11) pour La Vigne de l'Ecole

**2018**

Communauté de Communes du Val d'Amour (39) pour sa Vigne conservatoire

**2017**

Commune de Bordeaux (33) pour la Cité du Vin

**2016**

Département de la Moselle (57) pour La Fête des vins de Moselle

**2015**

Communauté de Communes des Côteaux du Layon (49) pour le Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

**2014**

Département de l'Hérault (34) pour sa politique viticole

**2013**

Saumur Agglo (49) pour le festival Festivini et les Grandes Tablées du Saumur-Champigny

**2012**

Commune de Marciac (32) pour le festival Jazz in Marciac

**2011**

Commune de Cairanne (84) pour sa Vigne pédagogique et ampélographique

**2010**

Département de l'Ain (01) pour le Concours des 7 ceps et la Route des vins du Mont Blanc

**2009**

Nîmes Métropole (30) pour la Charte Paysagère des Costières de Nîmes

**2008**

Commune de Grenoble (38) pour le Festival « Le Millésime »



**ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA VIGNE ET DU VIN**

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)



# CANDIDATEZ AU PRIX NATIONAL DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE VITICOLE (PPPV)

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN



Prix national  
de la Préservation  
du Patrimoine  
Viticole 2023



**anev**  
LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN

**EDITION 2025**

L'ANEV REMET DEPUIS PLUS DE 15 ANS LE PPPV AFIN D'ENCOURAGER LA PROMOTION ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL LIÉ À LA VIGNE ET AU VIN.

**CANDIDATEZ DU 15 AVRIL AU 15 JUILLET 2025**

TROIS CATÉGORIES DE COLLECTIVITÉS DISTINGUÉES AFIN DE TOUJOURS MIEUX REPRÉSENTER L'ENSEMBLE DES INITIATIVES SOUMISES.





# “ A PROPOS DE L'ANEV

## Au service des élus depuis

*Depuis plus de 25 ans, déjà, l'ANEV fédère les territoires viticoles au travers d'un réseau national composé de plusieurs centaines d'élus.*

*Au-delà des frontières politiques et géographiques, elle se mobilise avec succès pour promouvoir et défendre les territoires viticoles.*

*Parce que les élus sont les avocats et les messagers des professionnels de la vigne et du vin, l'ANEV se positionne comme un espace privilégié pour laisser s'exprimer et représenter les enjeux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics.*

# 1999

## Les missions de l'ANEV

**Exprimer et représenter** les enjeux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics

**Promouvoir** le dynamisme de la viticulture, de ses terroirs et de ses territoires

**Favoriser** la concertation, l'échange et le dialogue entre les élus de la vigne et du vin

**Informier** les collectivités des politiques publiques mises en œuvre par l'Etat et l'Union Européenne







DEPUIS PLUS DE 25 ANS,  
L'ANEV AUX CÔTÉS DES ELUS DES  
TERRITOIRES VITICOLES



**anev**

LES ÉLUS DE LA  
VIGNE ET DU VIN

POUR PLUS  
D'INFORMATIONS

07 62 65 69 47  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG

ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA VIGNE ET DU VIN

13 BIS AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - 75007 PARIS  
CONTACT@ELUSDUVIN.ORG - [WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)